



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 11/10/2023

Reçu en préfecture le 11/10/2023

Publié le

ID : 005-210501664-20231003-2023_089-DE

S²LOW

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2023-089

Séance du 3 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois octobre, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. ROUIT Daniel

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	10
Absents	5
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	14
Contre	0
Absentions	0

Étaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, Mme DERYCKE Mireille, M. DOS SANTOS Miguel, M. GAUTIER Adrien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, M. PINERO Pierre, M. POURCHI Raymond, Mme VERA Martine

Procuration :

Mme DENUT Jacqueline a donné pouvoir à Mme MAYER Arlette
M. LEBRUN Sébastien a donné pouvoir à Mme ARLAUD Véronique
Mme RICHIER Delphine a donné pouvoir à Mme DERYCKE Mireille
Mme ROBERT Laetitia a donné pouvoir à Mme VERA Martine

Absent excusé :

M. WOSINSKI André Michel

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

Date de convocation

28/09/2023

Date d'affichage

28/09/2023

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT ENVIRONNEMENT / DÉCHETS À LA C.C.S.B.

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch a décidé la création d'un réseau de référents environnement / déchets afin d'encourager une dynamique de proximité de ce réseau au sein des communes.

Par référent environnement est entendu : un élu du conseil municipal sensible à l'environnement ou un habitant particulièrement impliqué, en mesure de tenir le conseil municipal informé.

Les référents ont pour vocation de :

- Jouer un rôle d'interface entre la CCSB et les communes de son territoire
- Faciliter sur le terrain la mise en place de certaines actions
- Apporter localement un appui aux actions déjà menées par la CCSB et contribuer ainsi à une amplification de leur impact
- Participer à la mise en œuvre d'un réseau de référents
- Promouvoir la transition écologique

Les objectifs sont, dans un premier temps, liés à la gestion des déchets et ont pour ambition de :

- Consolider l'efficacité des actions de prévention et de gestion des déchets pour une démarche de proximité et participative
- Créer un lien et de la convivialité
- Favoriser la réduction du tri des déchets pour ainsi limiter le volume de déchets enfouis et donc le coût de gestion des ordures ménagères
- Disposer de relais de terrain formés aux bons messages et aux bonnes pratiques
- Maintenir le dynamisme du réseau de référents à travers des challenges ou des propositions d'actions exemplaires

...

En lien avec la charte d'engagements entre les communes et la CCSB vis-à-vis des déchets, les missions confiées aux référents sont :

- Promouvoir, sensibiliser et communiquer autour de la prévention des déchets (le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement du tri sélectif...)
- Faire remonter les informations de terrain (collecte des déchets, points bloquants, pistes d'améliorations...)
- Participer au réseau des référents intercommunaux (a minima une réunion thématique et une formation par an)
- Diffuser les informations au sein de sa commune

Le Maire lance l'appel à candidature auprès de l'assemblée délibérante et le public présent. Mme Véronique ARLAUD se propose à cette fonction. Mme Mireille DERYCKE se propose pour la suppléance.

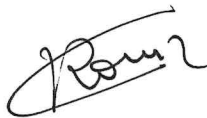
Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne Mme ARLAUD Véronique référente du réseau environnement / déchets
- Désigne Mme DERYCKE Mireille suppléante

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme
Fait à Serres

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Daniel ROUIT



Adrien GAUTIER